



Règlement ministériel du 11 octobre 2018 portant approbation de la liste des métiers dans lesquels des cours sont organisés.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,*

Vu la loi modifiée du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au brevet de maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise, et notamment l'alinéa 4 de son article 3 ;
Vu la proposition de la Chambre des métiers du 19 septembre 2018 ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

La liste des métiers dans lesquels des cours préparatoires au brevet de maîtrise sont organisés, est approuvée dans la version ci-annexée et appliquée à partir de l'année scolaire 2018/2019.

Art. 2.

Copie de la présente est adressée à Madame la Directrice à la formation professionnelle et à Monsieur le Directeur général de la Chambre des métiers.

Luxembourg, le 11 octobre 2018.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,*
Claude Meisch

Brevet de maîtrise dans le secteur de l'Artisanat

Organisation des cours

Liste des métiers⁽¹⁾ dans lesquels des cours sont organisés
Année 2018/2019

1. Domaine de l'organisation et la gestion d'entreprise

Les modules A « Droit », B « Techniques quantitatives de gestion », C « Techniques de management » et D « Création d'entreprise » sont organisés en langue allemande et française.

2. Domaine de la pédagogie appliquée

Le module E « Pédagogie appliquée » est organisé en langue allemande et française.

3. Domaine de la technologie

Métier	Langue véhiculaire
Groupe 1 : Métiers de l'alimentation	
boulangier-pâtissier ⁽²⁾	LUX
pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier ⁽²⁾	LUX / FR
boucher-charcutier ⁽²⁾	LUX
traiteur ⁽²⁾	LUX
artisan en alimentation	LUX / FR
Groupe 2 : Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène	
couturier	LUX
opticien-optométriste	LUX
prothésiste dentaire	LUX
coiffeur	LUX / FR
esthéticien	LUX / FR
Groupe 3 : Métiers de la mécanique	
mécanicien en mécanique générale	LUX
constructeur-réparateur de carrosseries	LUX
enseignant de la conduite automobile	LUX

(1) La liste des métiers n'est pas exhaustive et elle peut être complétée par d'autres métiers en cas d'une demande suffisante de candidats.

(2) Comme le nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Alimentation » est proposé depuis la rentrée 2017/2018, aucune nouvelle inscription n'est acceptée dans ce métier.

Métier	Langue véhiculaire
mécatronicien d'autos et de motos	LUX / FR
débosseleur-peintre de véhicules automoteurs	LUX
mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles	LUX
Groupe 4 : Métiers de la construction et de l'habitat	
entrepreneur de construction	LUX / FR
électricien	LUX / FR
menuisier-ébéniste	LUX / DE
parqueteur	LUX
entrepreneur de constructions métalliques	LUX
installateur chauffage-sanitaire	DE / FR
couvreur	LUX
ferblantier-zingueur	LUX
charpentier	LUX
marbrier-tailleur de pierres	LUX / FR
carreleur	LUX / FR
plafonneur-façadier	LUX / FR
peintre-décorateur	LUX / FR
Groupe 5 : Métiers de la communication, du multimédia et du spectacle	
électronicien en communication et en informatique	LUX
photographe	LUX
Groupe 6 : Métiers de l'art et métiers divers	
instructeur de natation	LUX

